



La Suisse a gagné le concours cette année, grâce à Nemo.

Référendum contre l'Eurovision

BÂLE Le parti chrétien UDF (Union démocratique fédérale) s'oppose aux dépenses prévues pour l'organisation du concours Eurovision de la chanson en mai 2025 et lance un référendum contre le crédit de 35 millions de francs alloué par le parlement bâlois. Il dénonce non seulement un gros gaspillage, mais dit aussi ne pas vouloir d'un événement antisémite, occultiste et sataniste. L'UDF a jusqu'au 26 octobre pour récolter les 2000 signatures nécessaires pour faire aboutir le référendum.

Les médecins quitteront leur cabinet pour crier leur colère

GENÈVE La profession se mobilise cet après-midi. Son «cri de désespoir» pourrait gagner d'autres cantons.

Trop, c'est trop. Aujourd'hui à 14 h, les médecins genevois manifesteront leur ras-le-bol par un sit-in en face des HUG. L'objet de leur courroux: la baisse provisoire du point Tarmed (lire l'encadré), qui fait suite aux recours déposés par deux groupes d'assureurs. Tarifsuisse et HSK. Selon le président de l'Association des médecins de Genève (AMGe), Michel Matter, il s'agit de la cinquième baisse que les médecins subissent ces vingt dernières années. «C'est un coup de poignard! Est-ce à dire que les assureurs ont le droit de vie et de mort sur les médecins?»

D'où la mobilisation de cet après-midi. D'après le président de l'AMGe, «on est au-delà du coup de gueule. Les médecins de premier recours



«Les médecins de premier recours sont à l'agonie», selon l'AMGe.

Et ce sont les patients qui vont en pâtir.» Estimant qu'il faut en finir avec l'image du médecin qui gagne bien sa vie, il a souligné que ces récentes décisions engendrent une baisse directe de 5% à 6% des revenus des médecins. «Sans compter l'inflation, le coût de l'énergie, des loyers, etc.»

Et ce alors qu'à Genève, «depuis trois trimestres, le coût

des prestations par assuré est en baisse pour les médecins de ville genevois. Malgré cela, nous allons encore être montrés du doigt à l'annonce de la hausse des primes. Ras le bol d'être les boucs émissaires!» Il a aussi insisté sur l'impact sur la relève. «À force de broyer du docteur, plus personne ne voudra exercer.»

Si la valeur du point Tarmed varie d'un canton à l'autre,

Fixé à 0,96 franc

Le point Tarmed est destiné à facturer les prestations ambulatoires à charge de l'assurance obligatoire des soins. À Genève, sa valeur avait été fixée à 0,96 fr. par le Conseil d'État. Tarifsuisse, qui représente 40 assurances maladie, avait fait recours contre cette décision. En février, le Tribunal fédéral a accepté ce recours et a fixé temporairement la valeur du point à 0,94 fr. pour ce groupe. Fin juillet, rebelote. Le Tribunal administratif fédéral a admis un recours de HSK (Helsana, Sanitas et KPT) et a provisoirement passé le point à 0,91 fr. pour ces assureurs.

notamment selon la cherté de la vie (0,94 pour Vaud ou 0,91 à Fribourg), la problématique est générale. Aux yeux de Michel Matter, «le cri de désespoir part de Genève, mais il est romand». **MARIE PRIEUR**

Stoppé par la météo, un héron rare retrouve le ciel

GENÈVE C'est le plus petit des hérons d'Europe. Son nom: le blongios nain. Une perle rare difficile à observer, car elle se cache dans les roseaux et migre la nuit. Si une poignée de privilé-

giés ont eu la chance d'assister à son envol vendredi, c'est que ce petit oiseau venu du nord a souffert de la météo, trop froide pour la saison, et a été obligé de faire une halte à Genève.

Recueilli au Centre ornithologique de réadaptation, il a pu reprendre des forces durant une semaine, avant de retrouver le ciel et de poursuivre son long chemin en direction de l'Afrique.



Eva Meyrier, coordinatrice au Centre ornithologique de réadaptation, a relâché le blongios nain vendredi dernier.

Le héron qui s'envole à voir sur notre app.

Ces très chers juges fédéraux

BERNE On sait désormais combien la Confédération a versé comme retraite à ses anciens magistrats fédéraux en 2023. Hier à l'heure des questions, le chancelier de la Confédération, Viktor Rossi, a détaillé les chiffres en réponse au conseiller national Rémy Wyssmann (UDC SO). Il a révélé que la Confédération avait versé 16,949 millions de francs l'an dernier. Les retraites de 17 anciens conseillers fédéraux et celles des trois veuves/veufs d'anciens ministres ont coûté un peu plus de 4,25 millions. Une ancienne chancelière et un ex-chancelier de la Confédération, ainsi que deux veuves/veufs d'ex-chanceliers, se sont partagés 433'000 francs. Les 57 anciens juges fédéraux et 17 veufs/veuves de juges ont touché plus de 12,2 millions de francs. **CHT**

Incapable de rouler calmement

USTER (ZH) C'est une manie! Sept semaines après avoir été jugé pour un excès de vitesse qui avait conduit à un accident, un Zurichois alors âgé de 20 ans avait remis ça. Les faits se sont produits fin 2022 et début 2023. Lors du second cas, le jeune chauffard roulait à 180 km/h sur un tronçon limité à 80. Il vient d'être condamné à 34 mois de prison, une peine suspendue à un traitement contre l'alcoolisme.